Vol. XXVII. Saint-Boniface, Manitoba, 22 Décembre 1897. No. 5.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
Par la Cie d'Imprimerie "Le Manitoba."

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à l'imprimeur :

ANTOINE GAUVIN,
Saint-Boniface,
Manitoba,
Canada

NOS FETES

Elles sont finies, mais elles ont laissé le plus heureux souvenir. Nos hôtes illustres sont partis mais ils ont emporté avec eux la sympathie la plus grande pour la population de Saint-Boniface qu'ils ont trouvée si attachée à son archevêque. L'adresse de la Ville doit être conservée comme un témoignage de cet attachement et c'est à ce titre que nous la publions entièrement.

A Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Saint-Boniface.

Monseigneur

Durant trois longs mois, Votre Grandeur a été retenue hors sa demeure épiscopale par une épuisante et dure maladie, à laquelle s'est intéressé le pays entier.

Grâce à des soins assidus et fidèles, mais surtout, grâce à Dieu, Votre Grandeur a pu sursurmonter la douleur dont vos ouailles se sont attristées, et vaincre l'épreuve qui a failli lamentablement amener la fin d'une carrière dont vous n'avez encore connu pour ainsi dire que les responsabilités et les cuisantes angoisses, presque sans mélange d'aucune allégresse.

Si c'est le devoir des chrétiens de se montrer entr'eux sensibles à leurs joies diverses et compatissants à leurs afflictions, ce devoir doit s'accentuer dès lors qu'il s'agit des pasteurs, en tête desquels se trouvent les évêques, choisis de Dieu pour régir l'église et garder en toute sollicitude et en toute charité le troupeau des fidèles.

C'est dans ces sentiments, Monseigneur, que nous vous apportons à l'occasion de votre retour à la santé et à votre trône, les félicitations de la population de Saint-Boniface

Qu'il plaise à Votre Grandeur oublier pour un instant l'insuffisance de nos paroles à rendre ces pensées et ne voir que l'élan du peuple, qui s'est uni d'esprit et de cœur aux paroles si chaudement éloquentes et si sympathiques que le vénérable évêque de Prince-Albert vous adressait ces jours derniers du haut de la chaire de vérité, et dont nous avons entendu aujourd'hui le clair et cordial écho de la bouche de l'eminent coadjuteur de Monseigneur Grandin.

Avec nos félicitations, Monseigneur, nous apportons à Votre Grandeur nos hommages respectueux, l'expression de notre dévouement et nos souhaits pour l'avenir.

Que le bon Dieu accorde à Votre Grandeur, entr'autres faveurs, la santé dont elle a tant besoin pour accomplir, avec le zèle et le courage qui l'animent, sa mission et ses œuvres, et pour supporter les calamités de l'heure présente.

Votre convalescence, Monseigneur, est, nous assure-t-on, en bonne voie ; mais nous sommes également avertis que vos forces sont encore chancelantes, et il nous est commandé de les ménager. C'est pourquoi nous nous bornons à cette brève expression de notre respect filial, de nos sincères félicitations et de nos souhaits ardents.

Puissent cette expression de nos sentiments, Monseigneur, vous aller au cœur, et nos vœux, dans leur simplicité, toucher le ciel !

Avec la permission de Votre Grandeur, toutefois, nous voudrions, Monseigneur, ne point nous retirer sans adresser une parole de bienvenue et de remerciement aux éminents et pieux suffragants qui vous entourent en ce moment : une parole de bienvenue pour leur présence au milieu de nous, une parole de remerciement pour être venus apporter à notre archevêque souffrant les consolations qui gisent au font de leur cœur.

D'un mot, nous voulons leur dire combien nous admirons leur zèle et leurs travaux apostoliques, qui rappellent ceux de leurs devanciers, dont trois, Monseigneur Grandin Monseigneur Grouard et Monseigneur Clut, survivent encore, et à qui nous envoyons d'ici un souvenir ému et plein de vénération.

Si rien ne s'y oppose, Monseigneur, nous prions ces vénérables prélats de s'unir à Votre Grandeur pour nous bénir, faveur que nous sollicitons humblement.

Pour la ville de Saint-Boniface,
T. A BERNIER.
Maire.
THÉO. BERTRAND.
Greffier.

Saint-Boniface, le 12 décembre 1897.

Les séances et les réception ont continué. Et d'abord natons une séance philosophique au collège, séance qui a donné occasion aux élèves de cette institution de montrer devant l'auditoire le plus choisi quelle solide instruction savent donner les Pères de la Compagnie de Jésus.

N'oublions pas notre école industrielle qui a obtenu le plus grand comme le plus légitime succès. M. Forget, commissaire des affaires Indiennes, qui faisait les honneurs de l'Institution à Nos Seigneurs les évêques, pouvait à juste titre être fier de l'école de Saint-Boniface, école qui possède la première place dans son cœur. Ajoutons que la séance donnée par les petits garçons et les petites filles indiennes fait le plus grand éloge du dévoué principal de l'école, le R. P. Dorais, O.M.I., des excellentes Sœurs Grises et du maître d'école, M. Blais.

Nos Seigneurs les évêques ont profité de cette circonstance pour exprimer leur gratitude envers le gouvernement pour le grand intérêt qu'il porte à l'œuvre des écoles industrielles. Nous espérons que la prochaine séance à l'école industrielle sera publique. Ce sera une joie pour tous d'applaudir aux succès de nos petits enfants sauvages.

Mercredi soir, séance dramatique et musicale au Collège de St-Bonisace. On connait le succès qui couronne toujours les séances du Collège. Disons tout de suite que la soirée de mercredi ne l'a cédé en rien aux soirées les plus belles données par les élèves des RR. PP. Jésuites. La pièce comique comme le drame ont été rendus avec une grande perfection, ce qui a valu aux acteur comme aux dignes maître les éloges les plus flatteurs de la part de Nos Seigneurs les Evêques, et les augustes prélats étaient bien les interprètes de l'auditoire choisi qui remplissait la salle.

COMMISSIOM

M. le Sénateur Bernier a donné à un reporter du *Nor'Wester* de Winnipeg, son opinion sur la commission scolaire annoncée par le "Soleil" de Québec. Nous avons publié cette magnifique entrevue. Il y montre clairement que cette commission n'a aucune raison d'être, et que c'est un pitoyable expédient politique pour gagner du temps et retarder la redoutable encyclique du Pape.

Tout le monde sait qu'une commission ne règlera rien à notre avantage ; elle fera la besogne de nos gouvernants actuels qui s'en serviront comme d'un instrument pour nous opprimer sagement.

Opprimons-les sagement, disait le Pharaon d'Egypte en parlant des esclaves Hébreux.

Il faut cependant arriver que de nouvelles promesses de Sir Wilfrid Laurier amènent un retard dans la publication de l'Encyclique papale et l'hon compte là-dessus, comme on a compté sur l'envoe d'un délégué apostolique pour fortifier le parti au pouvoir, pervertir l'opinion publique endormir le sentiment catholique dans Québec, et surtout affamer et décourager la minorité catholique du Manitoba.

Nous signalons au pays, à la patrie canadienne, tout ce que cette conduite a d'anti-chrétien et d'anti-patriotique. Jamais, des catholiques qui vont à la messe ne se seront conduits avec un tel cynisme de cruauté froide et d'hypocrisie impie.

Mais qu'on se le tienne pour dit. La minorité catholique tiendra ferme et nos 82 écoles catholiques libres resteront ouvertes, puis tôt ou tand la parole du Pape raliera tous les catholiques sous un drapeau commun : les canadiens français de Québec entendront le cri de détresse de leurs frères que des compatriotes sans cœur veulent faire écraser par une majorité anglaise protestante, et alors la chute des coupables sera d'autant plus éclatante que leur triomphe momentané aura semblé plus complet et plus définitif.

On veut nous égorger ou nous faire mourir de faim en s'aidant du Pape lui-même devant lequel on pose tantôt en victime, tantôt en pacificateur.

A moi Auvergne!

PORTRAIT D'UN MINISTRE EN 1897

"..... Se consacre tout entier, et sans relâche, aux différentes branches de son département, chemins de fer, postes, télégraphes, téléphones. Y est partout très apprécié et y a apporté de nombreuses et importantes améliorations et innovations. Préside, en effet, avec grande science et en esclave du devoir à ses administrations, en passant tout au scalpel d'un examen approfondi, en épluchant chaque affaire avant de prendre une décision qui, une fois prise, est irrévocable.

"Aussi, son désir de tout étudier par lui-même et celui d'être toujours impartial, joint au sentiment sévère de sa responsabilité, ont-ils interdit à son caractère par trop intègre de prendre —lisez littéralement—un seul jour de congé durant ces treize années.

"Se lève au petit jour, remplit ses devoirs de chrétien avec une régularité monastique en se rendant quotidiennement à la messe et, immédiatement après, se met à son travail incessant.

"Ennemi des banquets, réjouissances et raouts. Aussi il y a souvent brillé par son absence.

"D'une grande érudition, d'une science complexe, et d'un abord charmant malgré son extérieur un peu sévère."

De qui ce portrait ? pas d'un ministre canadien, hélas.

Cette silhouette est celle d'un membre du ministère catholique de Belgique, M. Vandenpeereboom, dont les plus acharnés adversaires ont maintes fois reconnu les heureuses initiatives pour développer la prospérité commerciale de son pays et améliorer en même temps que les services publics, le sort du nombreux personnel placé sous ses ordres.

France—La marine française va être considérablement augmentée.

Le Manitoba.

Mercredi, 22 Decembre 1897

LA LUTTE

Les catholiques en Angleterre nous en donnent le plus bel exemple. Leurs succès dans la grande cause de l'éducation sont dus à leur organisation, et à leur fermeté dans les revendications de leurs droits. L'école catholique est ce qu'ils veulent avant tout et ce qu'ils exigent par conséquent avant tout des condidats qui demandent leurs suffrages. Pour les élections ils font imprimer des feuilles qu'ils répandent partout et dans ces feuilles ils exposent l'objet de leurs revendications avec le nom du candidat qui leur promet leur appui, et les catholiques en masse donnent leurs suffrages à ce candidat.

Nous recevons une des ces feuilles à titre de document. Voici comme elles sont rédigées :

Nous combattons en faveur 1o. Du droits de parents, 2o. De la liberté de conscience, 3o De l'égalité religieuse devant la loi civile.

En 1893 Lord Salisbury, avec un accent prophétique disait ces belles paroles à propos de l'éducation religieuse dans les écoles·

"Vous avez d'un côté des hommes religieux qui désirent enseigner la religion qu'ils professent : vous avez des parents religieux qui désirent que cette religion seule soit enseignée. De l'autre côté vous avez dans Londres des gens instruits qui trouvent que le conflit d'opinions religieuses les embarrasse beaucoup et les empêche d'accomplir l'œuvre qu'ils se sont mis en tête de faire réussir.

Plusieurs personnes ont inventé ce que j'appellerai une religion forgée, brèvetée, en vertu d'un bill du mieux *enfoncer* par la pression dans la conscience de tous, comme un coin dans un morceau de bois. Et ils maintiennent que c'est la seule religion qui devrait être enseignée dans toutes les écoles d'une nation. Ce que je désire faire comprendre à ceux qui m'écoutent est ceci : Si vous admettez ce système, vous entrez dans la voie d'une guerre religieuse dont vous ne verrez pas la fin. Voici en matière d'éducation religieuse le vrai et solide principe auquel vous devez vous attacher et que vous devez défendre sans trève ni repos contre tous les plans et les machinations des fonctionnaires publics, c'est que les parents ont le droit, inaliénable à moins qu'ils ne l'aient perdu par quelques actions criminelles, de déterminer eux-mêmes l'enseignement que leurs enfants devront recevoir touchant le plus saint et le plus important de tous les sujets. Ce droit aucun intérêt particulier ne peut le nier et aucune nécessité sociale ne peut vous permettre de l'enfreindre. La question est pleine de dangers et de difficultés, et vous n'éviterez ces dangers qu'en les bravant carrément, et en déclarant que le *droit des parents ne peut être enlevé par l'Etat !*"

Telles sont les paroles de Lord Salisbury. On dit qu'on veut recommencer la guerre religieuse. Au contraire, nous désirons la terminer, mais en adoptant le seul principe qui puisse donner la paix, celui du droit naturel et de la justice! Et ce n'est pas nous, mais ceux qui nous refusent cela qui commencent une guerre religieuse dont ils ne verront pas la fin. Votez donc pour les candidats qui s'engagent à donner aux parents un octroi, afin qu'ils puissent, avec la plus complète liberté, faire instruire leurs enfants dans leur propre religion !

Voilà un pâle résumé du programme des catholiques de Londres. Pourquoi ce programme ne serait-il pas aussi celui de tous les catholiques de notre pays ?

Pour vaincre, il faut lutter, et pour lutter avantageusement il faut être unis.

M. J. A. Andrews à été élu maire de la ville de Winnipeg avec une majorité de 644 voix.

UN CENTRE

L'idée d'un centre fait du chemin : *la Vérité* a toujours travaillé pour la faire triompher, le *Trifluvien* lui promet son concours; pour le *Manitoba*. nous nous y sommes ralliés de tout cœur dès que nous avons pris la direction de ce journal. Et nous sommes persuadés que c'est l'unique planche de salut qu'il nous reste après les derniers événements. Le programme à composer, croyons-nous, ne doit pas être une difficulté. Ce doit être le programme catholique, non catholique en partie et par accosion, mais catholique partout et toujours ! Des hommes! N'avons-nous pas dans notre pays des hommes désintésés et intrépides? Et quelle belle cause pour notre jeunesse intelligente! Trouvons un noyau de braves et le succès est assuré. Est-il possible que sur tant de jeunes gens sortis de nos collèges catholiques, il n'y en aura pas dix au moins qui ne courberont pas le front devant le *veau d'or!* Nous avons trop foi dans notre race pour désespérer. D'ailleurs, nous en sommes persuadés, la parole du Pape nous donnera de ces hommes et alors le parti centre, le parti de l'ordre, le parti catholique sera fondé !

Qui prendre pour chef? Nous sommes trop loin pour donner notre avis sur ce point et personne ne songera à nous le reprocher.

LE CATHOLICISME

Des dépèches annoncent que par décret de sa Majesté, Son Eminence le cardinal Vaughans, archevêque de Westminster, Londres, obtiendrait un siège à la chambre des Lords.

C'est le glorieux passé de l'Angleterre qui renaît. Le mérite en revient d'abord aux catholiques qui savent lutter pour leurs droits, et aussi au grand ministre qui préside aux destinées du peuple anglais, Lord Salisbury que tout le monde reconnaît comme un grand homme d'Etat.

Au Canada, le catholicisme recule. Pourquoi ? D'abord parceque les catholiques ne luttent pas pour leurs droits, et aussi parceque au lieu d'avoir quelque grand homme d'Etat à notre tête, nous n'avons que de vulgaires politiciens.

LES JOURNAUX

Le Soleil montre une fois de plus sa mauvaise foi dans un entrefilet où, faisant allusion à un article du Nor'Wester, il conclut: "Si les conservateurs reviennent au pouvoir ils reprendront aux catholiques de Manitoba les concessions que leur a obtenues Sir Wilfrid Laurier."

D'abord quelles concessions nous a obtenues Sir Wilfrid ?

Et puis, comment le Soleil peut-il s'exprimer ainsi à cause d'un article d'un journal sans importance ?

La conclusion logique serait celle-ci, MM. du *Soleil*, c'est que les libéraux ne nous ayant *rien* donné, des conservateurs protestants affirmant ne vouloir rien nous donner non plus, le devoir des catholiques et de répudier ces deux groupes, pour former un troisième parti, le parti du droit et de la justiee, le parti catholique!

Le Nor'Wester peut écrire contre les catholiques, c'est un honneur pour nous ; car comment qualifier un journal qui justifie la polygamie? Après, tout c'est logique pour eux. Là où les droits sont méconnus, la morale est en danger.

Tous les journaux discutent le grand évènement de la division dans le camp libéral. Non seulement l'hon. Langelier se sépare de Sir Wilfrid Laurier, mais encore il fait contre son ancien chef les plus vigoureux réquisitoires. Nous nous bornerons à citer au sujet de cette lutte une réflexion de *L'Evénement* : elle n'est malheureusement que trop fondée. Voici comment s'exprime ce journal :

Ce qui répugne dans la conduite du député de Québec-Centre, c'est le fait qu'en s'insurgeant contre sir Wilfrid et ses collègues, il n'a pu alléguer d'autres motifs que ceux qui découlent d'une question de patronage. Le gouvernement fédéral a trahi la cause scolaire du Manitoba, il a sacrifié les catholiques de cette province sans tenir compte des promesses solennelles qu'il avait faites au peuple de Québec ; il a trompé l'électorat sur le tarif et sur maintes autres questions. M. Langelier n'a pas jugé à propos de protester ; au contraire, il a tout approuvé par son silence. Voilà cependant qu'il rugit tout à coup, non pas parce que des intérêts publics sont en danger, mais parce qu'on lui marchande trop la part du gâteau qu'il convoitait et qu'on lui promettait depuis longtemps.

LE DENIER DE MANITOBA

On connait le vibrant appel de M. l'abbé Gaire, le vaillant curé et fondateur de la Grande Clairière, aux catholiques de la vieille France, pour nos chères écoles séparées. Cet appel a été entendu et M. l'abbé Gaire grâce à la générosité de ses compatriotes aura un couvent dans sa nouvelle paroisse.

Cet appel a encore suscité des réponses qui indiquent la plus grande sympathie pour notre cause. On croit encore dans notre chère France, aussi y comprend-on la lutte que nous soutenons pour nos écoles. Citons comme preuve, une lettre adressée par un ancien magistrat à M. l'abbé Gaire :

M. l'abbé,

"C'est avec bien de l'intérêt et de l'émotion que j'ai lu votre brochure sur la question des écoles en vous remerciant de la dédicace qui y est jointe Toutes les sympathies viennent à vous en lisant ces lignes d'une poignande éloquence où vous défendez si vaillamment la cause de Dieu, de notre langue et de nos traditions.

Je vous envoie mon adhésion pour 20 francs par an, tant que je vivrai.

Agréez, Monsieur l'abbé, les hommages de votre respectueux serviteur. BENOIST.

Espagne.—L'ile de Cuba et Porto-Rico ont obtenu des gouvernements autonomes. C'est la fin de la révolte.

Indes—Les troubles aux Indes continuent. Les troupes anglaises ne pourront jamais vaincre le fanatisme religieux de ces populations.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement féderal à sa prochaine session afin d'obtenir un acte changeant le nom de "The Federal Life Assurance Company of Ontario," en celui de "The Federal Life Assurance Company of Canada" ayant ses bureaux principaux à Hamilton Ont., avec plein pouvoir de transiger des assurances sur la vie dans la puissance du Canada et ailleurs, et investir leur agent dans toute province ou campagne ou ils feront affaires, et que les directeurs jugeront àpropos.

Daté a Hamilton ce 2ième jour de décembre 1897.

THOS. C HASLETT,
Sollicileur pour la Féderal Life Assurance Company of Ontario.

PERDU

Entre St-Boniface et St-Norbert, un paquet contenant "2 dessus de couvre-pieds, 8 verges de doublure et un paquet de ouate."

Une récompense à celui qui le rapportera à L'HOTEL CHAMBERLAMD.

PERDU

Depuis 5 semaines environ, un chien noir avec des taches blanches entre les quatre jambes, répondant au nom de Snaps. Toute personne qui amènera ce chien à C. Plaxton, plombier, Rue Main, recevra une récompense de $10.00.

A l'Enclos Public

VILLE DE ST. BONIFACE

VENTE PAR ENCAN.

Lundi, le 27 Dec. prochain, à 2 hrs. p. m., à l'enclos public en arrière de l'hôtel de ville sera vendu à l'enchère un bœuf rouge de un an.

LIG. GAGNÉ,
Gardien d'enclos.

Compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan.

AVIS est donné par le présent qu'une demande sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session, à l'effet de renouveler la charte de la compagnie de chemin de fer et de mines de la Saskatchewan, chapitre 78, 54-55 Victoria, et reviser son conseil de directeurs provisoires ; aussi à l'effet de modifier ce dernier acte en donnant le droit de construire un embranchement partant de Saskatoon ou près de là, allant à l'est via Humbolt, lac à la plume, jusqu'à Shellmouth, Man., de là jusqu'à Brandon ; aussi à l'ouest depuis le même point de départ, via Battleford, Fort Saskatchewan, jusqu'à et par la passe de la Tête-jaune, de la Barrard, Bute ou Dean Inlets C. B., et aussi au nord jusqu'au lac Vert, de là, via la vallée de la rivière du Castor, Isle la Crosse, Fort Chippeyan, Fort Francis et la vallée de la rivière Pelly et Yukon de Dawson City.

GEO. W. GRANT,
Secretaire.

Toronto 25 October, 1897, 10 ins.

—Nous renouvelons la mémoire à nos abonnés: que ceux qui ne payeront pas d'ici à quelque temps s'exposeront à des désagréments.

CHRONIQUE LOCALE

—Le R. P. Lacasse O.M.I., prêche une retraite à Saint-Pierre Jolys.

—Séance régulière du Conseil de ville lundi prochain; dernière séance de l'année 1897.

—Séance régulière des Forestiers Catholiques ce soir élection des officiers pour l'année 1898.

—Si vous désirez faire un présent à quelques uns de vos amis, abonnez-les au *Manitoba* pour 1898.

—Le Rév. M. Poulin a été nommé curé de St-Maurice, nouvelle paroisse fondée par M. l'abbé Gaire.

—Toute personne qui paiera son abonnement d'avance au *Manitoba* aura droit à 25 cartes de visite gratis.

—S. G. Mgr l'archevêque est à Saint-Norbert depuis hier. C'est une preuve évidente qu'il va beaucoup mieux.

—M. Alfred Levêque, maître de Poste de cette ville, est parti hier pour Montréal où il va accompagner sa mère qui résidera à Boston.

—M. Ledger Baribault de Manchester E. U. est arrivé la semaine dernière avec l'intention de s'établir dans notre province; il est le cousin de Madame Aimie Bouard.

—M. Victor Mager a été réelu préfet de la municipalité de St-Boniface; les conseillers sont MM. Pierre Dumas Daniel Carière, Moïse Racette et Herménégilde Bruce.

—Le R. P. Dorais O.M.I., remplace par interim le R. P. Magnan O.M.I., du Fort Alexandre. Le R. P. Magnan résidera à l'école industrielle de Saint-Boniface, en attendant son complet rétablissement.

—Il y aura messe pontificale à la cathédrale, à minuit, la nuit de Noël. La messe sera chantée par S. G. Mgr l'archevêque. On dit que notre chœur de chant sous la direction de M. E. Lévêque a preparé une belle messe en musique pour la circonstance.

—Jeudi passé S. G. Mgr Legal, O. M. I., Evêque de Pogla, coadjuteur de Mgr Grandin O M. I., Evêque de St-Albert, nous quittait avec le T. R. P. Leduc, O. M. I. pour retourner à Saint-Albert. On n'oubliera pas de longtemps à St-Boniface, la visite du distingué Prélat.

—S. G. Mgr Dontenville, O.M.I. évêque de Germanicopolis, coadjuteur de Mgr Durieu O.M.I., évêque de New-Westminister a quitté notre ville pour l'est hier mardi. Tous nos vœux accompagnent le sympathique prélat qui a si bien su gagner tous les cœurs dès sa première visite au milieu de nous.

—Depuis lundi le 2 Dec. tous ceux qui se font raser ou couper les cheveux chez J. B. Leclerc ont droit au tirage de deux magnifiques pipe qui sont données comme primes: l'une au plus haut numéro et l'autre au plus bas, le tirage aura lieu à 11 hrs. p. m. le 31 Dém.—J. B. LECLERC, Avenue Taché, St-Boniface.

—Dimanche dernier, S. G. Mgr Dontenville a donné le sermon après vepres à l'église Ste.-Marie. L'église était remplie; Mgr de Germanicopolis fit une magnifique instruction et prouva par des arguments tirés de l'histoire des peuples que non seulement l'Eglise n'était pas opposée à la vraie science, mais qu'elle en était le meilleur défenseur.

—POISSON.—Morue verte, Anguille, Harengs salés, Harengs fumés, sont les Poissons que je viens de recevoir, aussi un bel assortiment de bonbons et chocolats. Demandez le chocolat Red Cross, tout a fait nouveau et délicieux, le premier qui paraisse sur ce marché. L'assortiment d'Epicerie le plus complet et des mieux choisis. ED. GUILBALT.

—Le Rév. M. Garon a été ordonné prêtre hier mardi à l'Ecole industrielle de St-Boniface, par Sa Grandeur Mgr l'archevêque. La cérémonie a été marquée d'un cachet de grande intimité.

M. Garon a été nommé vice-principal de l'école industrielle de Qu'Appqelle. Nous offrons à M. l'abbé Garon avec nos félicitation les plus sincères, nos vœux les plus ardents pour la nouvelle vie qui commence pour lui.

—La convention des journalistes et imprimeurs qui a eu lieu la semaines dernière a été un succès; un comité a été composé et un tarif de prix pour les impressions et annonces a été établis renant le tarif un peu plus lucratif qu'il l'était les années passées.

Tous les imprimeurs se sont empressés de signer un engagement, de sorte que les prix à présent seront les mêmes partout; cet arrangement va permettre aux imprimeurs de faire de meilleures affaires que les années précedentes.

—Treize prisonniers sont arrivés de la Colombie la semaine dernière pour être logés au pénitencier de la Moutagne.

—S. G. Mgr Pascal, O. M. I., Evêque de Mosynopolis, Vicaire Apostolique de la Saskatchewan a quitté notre ville vendredi, pour retourner à Prince Albert. Le vénérable prélat a promis de se trouver encore avec nous le 19 mars pour l'anniversaire de la consécration de notre digne archevêque. C'est une bonne nouvelle pour les nombreux amis de Sa Grandeur à Saint-Boniface

—M. Gallot, le Roi des Marcheurs, le champion de la marche, qui a fait à pied le voyage de Winnipeg à Montréal en 35 jours, nous demande de le rappeler au souvenir de ses bons amis les canadiens. Voici son adresse: Gallot, le Roi de la Marche, auteur dans le *Journal des Voyages* des aventures d'un marcheur, etc. Recordman du monde. Des 24 heures, 1000, 2000, 2421 kilom, etc.—7, rue de la Canadienne, Nice, Alpes Maritimes, France.

NAISSANCE

En cette ville le 15 courant, Madame J. E. D'Amour une fille.

En cette ville le 14 courant Madame J. Alfred Bleau une fille.

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priees plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en frequentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'eleves admissibles depuis l'âge desix ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0 50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher. $0.50 par mois.

ON DEMANDE

Pour une maison de commerce, une femme française, qui parle l'anglais, avec une bonne education.

S'adresser au No 196 Rue Fort Winnipeg.

ON DEMANDE

On demande à échanger un bicycle en bonne condition pour une vache.

S'adresser à
L. HART.
Ecole Industrielle Saint-Boniface.

7-11-4ins

AVIS.

Avis est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, au nom de "The Manufacturers guarantee and accident Insurance Company," d'un Acte changeant le nom de la dite Compagnie et celui de "The Guarantee and Accident Insurance Company of Canada" ou en tout autre que le Parlement du Canada permettra et les Directeurs pourront approuver, ratifier et confirmer le règlement passé par la dite Compagnie pourvoyant à l'émission d'actions privilégiées de la dite Compagnie.

Beatty, Blackstock, Nesbitt Chadwick & Riddell. Solliciteurs des requérants.

Toronto, 4 Nov. 1897.

9-11-9ins.

AVIS

Une demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant la Compagnie de chemin de fer du Pacifique Britannique, avec pouvoir de construire une voie ferrée partant de Victoria, Colombie-Britannique, et allant jusqu'à Winnipeg, Manitoba, *vià* Bute Inlet, Cariboo, Edmonton et Prince Albert, avec un embranchement traversant les districts de Carsiar et Yukon et un embranchement descendant les vallées des rivières Canot, Colombia et Kootenay jusqu'au 49e parallèle de latitude; avec pouvoir d'acheter, affermer, se fusionner ou faire des arrangements de circulation avec des lignes ou compagnies existantes sur la ligne de chemin de fer projeté ou s'y rattachant.

Montréal, 10 novembre 1897.

17-11-92 9i C. N. ARMSTRONG.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement fedéral, à sa prochaine session, en amendant l'acte pour changer le nom de "The Dominion Building & Loan Association," en celui de "The Dominion Permanent Loan Company.

Daté à Toronto, ce 17ième jour de novembre A. D., 1897.

MACDONALD, BOLAND & THOMPSON
Solliciteurs des applicants.
24-11-9. Toronto.

CHEMIN DE FER
NORTHERN :-: PACIFIC.

HORAIRE—A partir du 24 Aout 1896.

LIGNE PRINCIPALE.

Allant Nord. Lisez en montant. Fret No. 155 quotidien.	Allant Nord. Ex. de St. Paul No 103 quotidien.	Milles de Winnipeg.	STATIONS.	Allant Sud. Lisez en descendant. Ex. de St. Paul No 108 quotidien.	Allant Sud. Fret No. 154 quotidien.
8,10a	3.00p	0	Winnipeg	11,45a	6.45p
8,15a	2 49p	3.0	*Jonction Portage	11 57a	7.00p
7,50a	2 33p	9.3	*St. Norbert	12 11p	7.20p
7.30a	2.20p	15.3	*Cartier	12,24p	7.39p
6.59a	2.00p	23.5	*Ste. Agathe	12,42p	8,05p
6,23a	1.51p	27.4	*Union Point	12,51p	8.17p
5,53a	1.38p	32.5	*Silver Plains	1,03p	8,34p
5,28a	1 20p	40.4	Morris	1.20	9.00p
4.52a	1.06p	46.8	St. Jean	1.34p	9.22p
3.30a	12.46p	56.0	Letelier	1.55p	9 55p
2.30a	12.20p	65.0	Emerson	2.15p	11.00p
8,35p	12.10p	68.1	Pembina	2.30p	11.45p
11,40a	8,45a	168	Grand Forks	5.55p	7,55a
	5.05a	223	Winnipeg Junction	9.40p	5.00p
	7.30a	453	Duluth	8.00a	[illegible]
	8.30a	470	Minnéapolis	6.40a	
	8.00a	481	St. Paul	7.10a	
	10.30a	883	Chicago	9.35a	

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Allant Est. Lisez en montant. Fret No 130.	Allant Est. Ex. No. 128 mardi, jeudi et samedi	Milles de Morris.	STATIONS.	Allant Ouest Lisez en descendant. Ex. No. 127 Lundi, mercredi, vend.	Allant Ouest. Fret No. 129
8,30a	3,00p		Winnipeg	11 45a	6,45p
8,30p	1,05p		Morris	1.30p	7,00a
7.35p	12.43p	10	*Lowe Farm	1,53p	8,44a
6,34p	12.18p	21.2	*Myrtle	2.18p	9.31a
6,04p	12.08p	25.9	Roland	2.29p	9,50a
5,27p	11,51a	33.5	*Rosebank	2.46p	10.23a
4,53p	11.37a	39.6	Miami	3.00p	10,54a
4,02p	11.17a	49	*Deerwood	3.22p	11,44a
3.28p	11.04a	54.1	*Altamont	3.33p	12.10p
2,45p	10.47a	62.1	Somerset	3.52p	12.51p
2.08p	10.32a	68.4	*Swan Lake	4.06p	1.22p
1,35p	10,18a	74.6	*Indian Springs	4.20p	1,54p
1,08p	10.02a	79.4	*Mariapolis	4.31p	2.18p
12,32p	9,52a	86.1	*Greenway	4.47p	2.52p
11,56a	9,38a	92.3	Baldur	5,01p	3.25p
11.02a	9 17a	1 2	Belmont	5.22p	4.15p
10,20a	8,59a	109.7	*Hilton	5,40p	4,53p
9,45a	8,43a	117.3	*Ashdown	5,56p	5.23p
9,22a	8,36a	120	Wawanesa	6.03p	5.47p
8,54a	8,28a	123	*Elliotts	6.12p	6.04p
8,29a	8 14a	129.5	Rounthwaite	6.25p	6.37p
7,45a	7.57a	137.2	*Martinville	6,43p	7.18p
7,00a	7.40a	145.1	Brandon	7.00p	8,30p

Numéro 127 arrête à Baldur pour repas.

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Allant ouest Lisez en descendant, Train mixt No. 143 tous les jours excepté le dimanche.	Milles de Winnipeg.	STATIONS.	Allant Est. Lisez en montant, Train mixte No. 144 tous les jours excepté le dimanche.
5,45 p.m.		Winnipeg	12.15 p.m.
5,58 p.m.	0.0	*Portage Junction	12.10 p.m.
6.14 p.m.	8.5	*St. Charles	11.44 a.m.
6.19 p.m.	10.5	*Headingly	11.36 a.m.
6.42 p.m.	18.0	*White Plains	11.12 a.m.
7.06 p.m.	25.8	*Gravel Pit Spur	10.47 a.m.
7.13 p.m.	28.2	*La Salle Tank	10.39 a.m.
7.25 p.m.	32.2	*Eustache	10.26 a.m.
7.47 a.m.	39.1	*Oakville	10.03 a.m.
8.00 a.m.	43.2	*Curtis	9.49 a.m.
8.30 a.m.	52.5	Portage-la-Prairie	9.10 a.m.

Les stations marquées * n'ont pas d'agent et le fret doit être payé d'avance.

Les trains Nos. 107 et 108 ont des chars dortoirs et salons entre Winnipeg, Saint-Paul et Minnéapolis, aussi des chars salons réfectoires. Raccordements à Chicago avec les lignes de l'est. Raccordement à la jonction de Winnipeg avec les trains du Pacifique.

Pour les taux et plus amples renseignements au sujet des rapports avec les autres lignes, etc., s'adresser à aucun agent de la compagnie, ou à

H. SWINFORD,
Agent Général, Winnipeg.
AGENCE DE LA VILLE,
486 rue Principale, Winnipeg.
CHAS. S. FEE,
Agent Général des voyageurs et des billets,
A. G. R. P. et T., St. Paul.

—N'oubliez pas de nous faire parvenir le montant de votre souscription au *Manitoba* L'abonnement est payable d'avance.

A Propos d'Agriculture

Elevage des agneaux

On doit avoir un œil attentif sur les brebis prêtes à mettre bas, les tenir séparées des autres, les mieux nourrir afin de les mettre en état d'allaiter leur agneaux.

Aussitôt après la naissance de ceux-ci, il faut donner une litière sèche, s'ils naissent dans la bergerie, et si c'est au champ, les ramener doucement au logis: ne les point exposer, ni leur mère, à la pluie, ne les point mener au champ, tant qu'il y a de la rosée.

On sèvre les agneaux à deux mois, quand ils naissent dans le temps des herbes, et plus tard quand ils naissent avant; on les sépare pour cela de leur mère qu'ils oublient facilement; on châtre les mâles à deux mois; quelques-uns recommandent de couper la queue à trois ou quatre doigts à la naissance.

MALADIES DE L'ESPECE OVINE

Ces animaux sont sujets aux maladies épidémiques déjà décrites pour les chevaux et les bœufs, mais plus particulièrement au charbon, au claveau, au mal rouge, à la pourriture, aux diarrhées, que nous allons signaler pour en éviter les funestes effets.

Le charbon des moutons

Diffère de celui qui affecte les autres animaux, en ce qu'il se manifeste aux parties dénuées de laine, par un gros bouton, dur et âpre, dont le centre est noir, qui fait des progrès rapides, et parvient à la grandeur d'une piastre. Vers le milieu et tout autour de cette tumeur enflammée, il s'élève des vessies remplies d'une sérosité âcre, caustique, en coulant fait l'effet d'un corrosif, et communique le mal aux parties voisines; quelquefois les environs de cette tumeur sont de couleur livide, et donnent des marques visibles de gangrène.

Ce mal est contagieux, et exige conséquemment qu'on tienne à part les bêtes qui en sont atteintes. Lorsque le mal est accompagné de la fièvre, l'animal est abattu, ne rumine plus, et meurt quelquefois le second jour, surtout lorsque le charbon s'affaisse tout-à-coup, ou qu'il est accompagné de diarrhée.

Aussitôt que le charbon se manifeste, il faut l'amputer, ou le scarifier avec un instrument tranchant, pour le faire dégorger et empêcher les progrès de la gangrène; le cerner ensuite avec l'esprit de vitriole, ou le beurre d'antimoine; étuver la partie avec de l'eau-de-vie camphrée; ou avec une décoction de rue, ou de quinquina, une infusion de sabine et de sauge saturée de sel ammoniac, dans du bon vin: toucher toutes les parties livides avec l'esprit de vitriol; faciliter la chûte de l'escorre avec du beurre; aussitôt tombée panser la plaie avec le digestif ordinaire; laver la plaie, à chaque pansement, avec du vin chaud; donner, dans le cours de la maladie, si la fièvre n'est pas forte, des breuvages de deux drachmes de genièvre dans un verre de vin, et terminer la cure par un purgatif de deux drachmes de feuilles de séné, de pulpe de tamerin, et de sel de nitre, sur lesquels on verse une demi-lire d'eau bouillante.

COMMERCE.

Marchésde Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 20 Déc. 1897.

Marché de la maison.

	$ cts.	$ cts.
Bœuf, rôti, par lb	0 10	à 0 10
Bifteck, "	0 10	à 0 10
Bœuf salé, "	0 08	à 0 10
Bœuf, bouilli,"	0 04	à 0 05
Veau, rôti, par lb	0 08	à 0 10
Veau, côtelettes, par lb	0 08	à 0 10
Porc frais, "	0 08	à 0 10
Porc, par 100 lbs	5 60	à 6 00
Mouton, rôti, par lbs	0 10	à 0 12½
Gigot de mouton, par lb	0 04	à 0 05
Côtelettes de mouton, par lb	0 10	à 0 12½
Jambon, par lb	0 12	à 0 16
Lard salé, "	0 09	à 0 10
Saindoux "	0 10	à 0 12
Saucisse "	0 08	à 0 10
Saucisson de Boulogne, p. lb	0 08	à 0 10
Foie, par lb	0 03	à 0 05
Rognon, par lb	0 05	à 0 06
Tête en fromage, par lb	0 10	à 0 12½
Cœur "	0 04	à 0 05
Langue "	0 10	à 0 12½
Poulets "	0 10	à 0 12
Dindons "	0 10	à 0 15
Œufs, par douz	0 20	à 0 25
Beurre, par lb	0 15	à 0 20

FARINE.

Farine par 100 lbs, Manitoba XXXX	1 25
" Superieure XXXX	1 50
" National Baker	1 70
" Strong Baker	1 90
" Roller Process	2 10

FOIN.

Foin de prairie	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	7 00 à	8 00

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 65	à 0 75
Avoine, par minot	0 25	à 0 30
Orge "	0 20	à 0 25

LÉGUMES.

Patates, par minot	0 20	à 0 25
Choux, par 100	1 50	à 2 50
Oignons, par minot	1 00	à 1 50

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 25 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	9 00
Charbon mou	4 25 à	0 00

MARCHÉ DU CULTIVATEUR.

Beurre, frais, la lb	0 15	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 06	à 0 12
Œufs frais, la doz	0 15	à 0 20
Œufs en boites, la doz	0 10	à 0 11
Patates, le minot	0 15	à 0 20
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	1 00	à 0 00
Choux, par 100	1 00	à 2 00
Oie, par lb	0 08	à 0 10
Canards, par lb.	0 06	à 0 08
Dindes, par lb	0 08	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Bois, épinette, la corde	3 75	à 4 25
" tremble.	2 50	à 3 25
Foin, la tonne	4 00	à 5 00
Foin pressé, la tonne	4 00	à 5 00
Paille, la tonne	3 00	à 4 00
Bœuf vif, par lb	0 02	à 0 03½
Porc, abattu, par lb	0 04	à 0 04
Cochons, vif, par lb	0 03	à 0 04
Mouton, par lb	0 03	à 0 04
Veau, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Veau, vif, par lb	0 04	à 0 05
Blé, le minot	0 70	à 0 75
Avoine, le minot	0 28	à 0 30
Orge, le minot	0 30	à 0 35

POISSON.

Poisson blanc, par lb	0 05	à 0 08
Brochet "	0 04	à 0 05
Morue "	0 07	à 0 10

BOIS DE CONSTRUCTION.

1ère planches communes, blanchies.	34 00
2ème " "	19 00
1ère " brutes	17 00
2ème " "	16 00
Doublage brut	15 50
Gros bois à bâtir, 16 pieds et au-dessous	21 00
Gros bois à bâtir, 16 pieds, pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Lambourdes et soliveaux, 16 pieds et au-dessous	19 00
Lambourdes et soliveaux, au-dessus de 16 pieds pour chaque 2 pieds additionnels	1 00
Clôture	20 00
Tringles 2 et 3 pouces	23 00
Planches, de toute largeur, qualité A.	64 00
" " " B.	54 00
" " " C.	44 00
" " " D.	35 00
1er bois sain, 1, 1¼, 1½ et 2 pouces	64 00
2ème " " "	54 00
Pin 1ère qualité pour planchers, lambris et plafonds	40 00
Pin 2ème " "	35 00